

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussièr
Z.I. Cher du Prat
23000 GUERET

Les services du District :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Florian SICOT
Baptiste RIBES
Tél. : 05.55.52.09.85

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi : 8h-12h et 13h-17h
Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi : 8h-12h et 13h-17h
Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Lundi 16 janvier 2023 :

- 19h00 : réunion des responsables U7

Mardi 17 janvier 2023 :

- 18h15 : Commission d'Appels
- 18h45 : Bureau Directeur
- 19h00 : réunion des responsables U9

Jeudi 19 janvier 2023 :

- 18h00 : Comité de Direction
- 18h30 : Commission de Discipline



Sommaire

Pages 2 et 3 : convocations réunions

Pages 3 à 5 : PV des Commissions d'Appel, de Gestion des Compétitions

Pages 6 et 7 : bordereau des rencontres

Pages 8 et 9 : désignations officiels

Pages 10 à 12 : informations diverses



REUNIONS DES EDUCATEURS

Le Pôle Technique organise, à Guéret au Siège du District à 19 heures, des réunions à destination des responsables d'équipes. Elles auront lieu les :

- **Lundi 16 janvier 2023 pour les U7**
- **Mardi 17 janvier 2023 pour les U9**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Bilan de la première partie de saison
- Bilan du Noël du Futsal
- Organisation de la deuxième partie de saison
- Questions diverses

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

Les personnes intéressées par la **formation initiale en arbitrage** peuvent d'ores-et-déjà s'inscrire à la session qui aura lieu en Creuse **les 28 et 29 janvier 2023**.

Inscription à faire en ligne via ce lien : [Formations d'arbitres – maLFNA.fr](https://formations.d'arbitres-maLFNA.fr)

E-CUP FFF

La FFF relance cette saison l'E-Cup FFF en plusieurs étapes. La première phase se déroulera au niveau départemental, et le District de la Creuse a décidé de participer.

Les engagements sont ouverts (par mail à district@foot23.fff.fr) jusqu'au 16 janvier 2023, à tous les licenciés FFF de la catégorie U14 ou plus (libre, futsal, entreprise, loisir, dirigeant, arbitre, éducateur).

La phase départementale se déroulera entre fin janvier et fin février 2023. L'E-Cup FFF se jouera exclusivement sur le jeu FIFA 23 avec console PS5 ou XBOX One, en match classique 1x1, avec l'Equipe de France uniquement (changements de formation et tactique autorisés).





COMMISSION D'APPELS

CONVOCATION

Destinataires : Mmes LORCERIE, VEDRINES, MM. AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION D'APPELS** qui aura lieu le

MARDI 17 JANVIER 2023 à 18 H 15 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Appel de Gouzon Avenir d'une décision de la Commission des Statuts et Règlements
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

BUREAU DIRECTEUR

CONVOCATION

Destinataires : Mmes LORCERIE, VEDRINES, MM. AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, COUBRET, DELAGE, ECOBICHON, GAYET, PERRIERE.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion du **BUREAU DIRECTEUR** qui aura lieu le

MARDI 17 JANVIER 2023 à 18 H 45 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Préparation de la réunion du Comité de Direction
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



COMITE DE DIRECTION

CONVOCATION

Destinataires : Mmes LABETOULLE, LORCERIE, VEDRINES, MM. AUBLANC, AUPETIT, BEAUQUESNE, BETOUX, CADEVILLE, CHANUDET, COUBRET, DELAGE, ECOBICHON, GAYET, LAFRIQUE, MORELLE, PARIS, PERRIERE, RANCIER, ROBERT, WAILLIEZ, ZARROUK.

Pour invitation : M. BRUNAUD (Président de la Commission Audit, Stratégie et Prospectives).

Pour information : Mme CHANUDET, MM. LACAN, RIBES, SICOT (salariés).

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion du **COMITE DE DIRECTION** qui aura lieu le

**JEUDI 19 JANVIER 2023 à 18 H 00 à GUERET
au Siège du District (salle Paul Sauvage-Jean Taillandier)**

ORDRE DU JOUR

- Statuts du District
- Point sur les compétitions
- Féminisation
- Point sur l'action « Foot à l'Ecole »
- Réunions de secteurs
- Comité décentralisé
- Fiches référents clubs
- Travaux District
- Médailles de Ligue
- Retour sur la Coupe de la Creuse Futsal Féminine
- Tour de table des Commissions
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

COMMISSION D'APPELS

REUNION DU MARDI 10 JANVIER 2023

PV N° 1

Présents : M. AUBLANC, Mmes LORCERIE, VEDRINES, MM. CHANUDET, COUBRET, GAYET.

Excusés : MM. BETOUX, ECOBICHON.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 105 euros.

*** APPEL DE GOUZON AVENIR D'UNE DECISION DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS EN DATE DU 7 DECEMBRE 2022.**

Recevable en la forme (courrier électronique).

Gouzon Avenir sera débité de 75 euros (droits d'appel).

Présents :

- Pour le club de Gouzon Avenir : M. MASSIAS, Président ; M. PERRIERE, entraîneur de l'équipe B
- Pour le club de Dun-Naillat : M. DELAGE, Président.
- Représentant la Commission des Statuts et Règlements : Mme COUT, sa Présidente.

Le club de Gouzon Avenir prenant la parole en dernier.



Considérant que M. PERRIERE :

- reconnaît que le joueur était bien sous le coup d'une suspension.
- indique que c'est en toute bonne foi qu'il a été aligné, le club pensant qu'il avait purgé sa suspension.
- fait cependant observer que le club de Gouzon n'a pas été informé dans les 48 heures de la réclamation déposée par le club de Dun-Naillat.
- souligne ainsi que la procédure n'a pas été respectée et qu'en conséquence la décision de la Commission de première instance est viciée.

Considérant que M. DELAGE :

- indique qu'il ne s'agit pas d'une réserve technique et que la procédure qui a été diligentée ne nécessitait pas de confirmation dans les délais précités.

Considérant que Mme COUT, Présidente de la Commission des Statuts et Règlements :

- précise que ce dossier a été instruit conformément aux dispositions de l'article 187-2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, à savoir que « même en cas de réserve ou réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut avant l'homologation d'un match, en cas d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu ... »

Considérant que M. MASSIAS :

- explique que son équipe première n'a pu jouer la veille et que c'est par méconnaissance des règlements que son joueur a évolué en équipe B alors qu'il avait purgé la totalité de sa suspension (2 matchs) avec l'équipe première.
- reconnaît que son club a fauté mais sans aucune volonté de tricherie.
- fait cependant observer que la procédure prévue à l'article 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football n'a pas été respectée, son club n'ayant pas été informé de la procédure engagée à son encontre.
- ajoute que le club de Gouzon Avenir aurait dû être informé par le District afin qu'il puisse formuler ses observations préalablement à la saisine de la Commission compétente.
- souligne ainsi que l'irrespect de la procédure est constitutif d'un vice de forme.
- sollicite en conséquence l'annulation des décisions prises à l'encontre de son club.

La Commission :

- considérant l'élément nouveau développé par le club de Gouzon Avenir, à savoir l'absence d'information du club fautive préalablement à la décision de la Commission des Statuts et Règlements.

décide de placer le dossier en délibéré sous huitaine.

Le Président :

Serge AUBLANC

La Secrétaire de Séance :

Michèle LORCERIE

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION RESTREINTE DU MARDI 10 JANVIER 2023

PV N° 5

Présents : MM. BETOUX, BERNARD, DELAGE, PARIS.

*** ADOPTION D'UN PROCES VERBAL**

Le procès-verbal n° 4 de la réunion du 06/12/22 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

DESIGNATION DES CHAMPIONS D2, D3 et D4

La Commission étudie les modalités de désignation des Champions de Départemental 2, Départemental 3 et Départemental 4.

Une proposition sera faite au Comité de Direction lors de sa prochaine réunion.



ORGANISATION DE LA DEUXIEME PHASE D3-D4

La Commission rappelle que, suite au classement de la première phase, les équipes seront réparties comme suit :

- **NIVEAU 1** : les équipes classées de la première à troisième place des Poules de Départemental 3 seront réparties en 3 Poules de 6 équipes qui joueront l'accession en Départemental 2.

Rencontres aller-retour (soit 10 matchs par équipe).

Une attention particulière sera portée au fait que des équipes ne se rencontrent pas en phase 2 si elles se sont rencontrées en phase 1.

- **NIVEAU 2** : les équipes classées 4^{ème} et 5^{ème} des Poules de Départemental 3, accompagnées des 4 équipes classées 1^{ère} de chaque Poule de Départemental 4, ainsi que des deux meilleurs deuxièmes, joueront le maintien en Départemental 3, considérant que les 6 équipes de Départemental 4 auront accédé à la fin de la première phase.

Rencontres aller-retour (soit 10 matchs par équipe).

Une attention particulière sera portée au fait que des équipes ne se rencontrent pas en phase 2 si elles se sont rencontrées en phase 1.

- **Départemental 4** : les autres équipes de Départemental 4 évolueront en Challenge organisé en 2 Poules de 7 équipes.

Dates Départemental 3 :

- matchs aller : 29 janvier 2023 ; 19 et 26 février 2023 ; 12 mars 2023.

- matchs retour : 26 mars 2023 ; 2, 16 et 30 avril 2023 ; 7 mai 2023.

Dates Départemental 4 :

- matchs aller : 29 janvier 2023 ; 19 et 26 février 2023 ; 5, 12 et 26 mars 2023 ; 2 avril 2023.

- matchs retour : 9, 16 et 30 avril 2023 ; 7, 14, 21 et 28 mai 2023.

La composition des Poules sera proposée au Comité de Direction pour validation lors de sa prochaine réunion.

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.





Bordereau hebdomadaire des rencontres

SAMEDI 14 et DIMANCHE 15 JANVIER 2023

<u>National 3</u>					
ES Guérétoise	/	Portes Entre 2 Mers	(18h00)	-	Samedi
<u>Régional 2</u>					
Boussac	/	Limoges Lafarge	(19h00)	-	Roussillat Samedi
<u>U18 - Régional 2</u>					
ES Guérétoise	/	Nonards-Altillac		-	Picaud - Villatte - Samedi
	/			-	
<u>Départemental 3 - Poule B</u>					
Bénévent-Marsac	/	St Agnant de Versillat		-	Galateau à Bénévent
	/			-	
<u>Départemental 4 - Poule A</u>					
Méasnes	/	Fursac		-	
<u>Départemental 4 - Poule C</u>					
Jarnages-Parsac	/	Chénérailles		-	Bersoux à Jarnages
Boussac	/	Bétête-Roches		-	Chassagne
Clugnat	/	Bord St Georges		-	Michel
	/			-	
<u>Coupe de la Creuse - 2^{ème} tour</u>					
Chénérailles	/	Mainsat-Sannat		-	Novais
<u>Coupe de la Creuse - 3^{ème} tour</u>					
Chambon	/	St Sulpice le Guérétois		-	Bouyeron
Jarnages-Parsac	/	St Fiel		-	Kebli à Parsac
Nouziers-La Cellette	/	Mautes		-	Diallo à Nouziers
St Agnant de Versillat	/	Ste Feyre		-	Soulaimana
Dun-Naillat	/	Ajain		-	Bujon à Dun
Fursac	/	Auzances		-	Cout
Creuse Avenir 2005	/	Vallière		-	Villatte à Genouillac
Bourganeuf	/	Mérinchal	(19h00)	-	Kocaaga - Collin - Samedi
Felletin	/	ES Guérétoise		-	Loubaud
Ahun	/	ESM La Souterraine		-	Chatain
Evaux-Budelière	/	St Vaury		-	Loncle à Evaux
St Dizier-Leyrenne	/	Bénévent-Marsac		-	Belfodil
	/			-	
<u>Coupe Jean Bussière - 1^{er} tour</u>					
Lussat	/	Auzances		-	Cholin
	/			-	
	/			-	
	/			-	



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
BELFODIL	Khaled	15/01/23	15H00	St Dizier-Leyrenne / Bénévent-Marsac	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	Boussac / St Sulpice le Guérétois	D2	Central
BERSOUX	Olivier	15/01/23	15H00	Jarnages-Parsac / Chénérailles	D4	Central
		22/01/23	15H00	ES Guérétoise / Rilhac-Rancon	R3	AA 2
BOSLE	Alain	22/01/23	15H00	Ahun / Peyrat la Nonière	D2	Central
BOUTMITAR	Houssa	15/01/23	13H30	Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Bourgneuf		
		22/01/23	15H00	St Fiel / Bénévent-Marsac	D1	Central
BOUYERON	Fabrice	15/01/23	15H00	Chambon / St Sulpice le Guérétois	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	Ste Feyre / Felletin	D1	Central
BUJON	Christophe	15/01/23	15H00	Ajain / Dun-Naillat	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	Vallière / Mainsat-Sannat	D2	Central
BUSSONNAIS	Thomas	22/01/23	15H00	St Sulpice le Guérétois / Isle	R3	Central
CHASSAGNE	David	15/01/23	15H00	Boussac / Bétête-Roches	D4	Central
		22/01/23	15H00	Fursac / Ste Feyre	D2	Central
CHATAIN	Rodolphe	15/01/23	15H00	Ahun / ESM La Souterraine	C. Creuse	Central
		21/01/23	19H00	Peyrat la Nonière / Tulle Foot Corrèze	R3	AA 1
CHIRADE	Christian	15/01/23	15H00	Mérinchal / Aubusson EF	C. Latéras	Central
CHOLIN	Christophe	15/01/23	15H00	Lussat / Auzances	C. Bussière	Central
		22/01/23	15H00	St Sébastien-Azéables / St Dizier-Leyrenne	D2	Central
CHRISTY	Cédric	21/01/23	19H00	Isle / Cognac Foot	R1	AA 2
COLLIN	Philippe	14/01/23	19H00	Bourgneuf / Mérinchal	C. Creuse	Délégué
		21/01/23	19H00	Peyrat la Nonière / Tulle Foot Corrèze	R3	Observateur
		22/01/23	15H00	Panazol / Nouaille	R3	Observateur
COUT	Christophe	15/01/23	15H00	Fursac / Auzances	C. Creuse	Central
		21/01/23	19H00	Limoges Football / St Benoit	R3	Central
DAHALANE	Djamili	15/01/23	13H30	Coupe de la Creuse Futsal Féminine à Bourgneuf		
		22/01/23	13H15	ES Guérétoise / St Agnant de Versillat	D2	Central
DIALLO	Alpha Bappa	15/01/23	15H00	Nouziers-La Cellette / Mautés	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	St Sulpice le Guérétois / Isle	R3	AA 2
DUBOEUF	Goulven	14/01/23	15H00	Creuse Pôle Sud / ES Guérétoise	U15 Dis.	Central
GALATEAU	Christophe	15/01/23	15H00	Bénévent-Marsac / St Agnant de Versillat	D3	Central
GATIER	Didier	21/01/23	19H00	Peyrat la Nonière / Tulle Foot Corrèze	R3	AA 2
KEBLI	René	15/01/23	15H00	Jarnages-Parsac / St Fiel	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	Flayat / Bord St Georges	D2	Central
KOCAAGA	Recep	14/01/23	19H00	Bourgneuf / Mérinchal	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	ES Guérétoise / Rilhac-Rancon	R3	AA 1



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
LABETOULLE	Virginie	14/01/23	15H00	Dun-Bénévent-Bourganeuf / FG 2000-NEC-Combrailles	U15 Dis.	Observateur
LEVEAU	Alexandre	15/01/23	15H00	Bourganeuf / Auzances	C. Latéras	Central
		22/01/23	15H00	Chambon / Mérinchal	D2	Central
LONCLE	Francois	15/01/23	15H00	Evaux-Budelière / St Vaury	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	Mérinchal / Gouzon Avenir	D1	Central
LOUBAUD	Christophe	15/01/23	15H00	Felletin / ES Guérétoise	C. Creuse	Central
MICHEL	Christian	15/01/23	15H00	Clugnat / Bord St Georges	D4	Central
MULHEM	Stéphane	14/01/23	15H00	Dun-Bénévent-Bourganeuf / FG 2000-NEC-Combrailles	U15 Dis.	Central
MUTLU	Deniz	21/01/23	19H00	Boussac / Dun-Naillat	D1	Central
NOVAIS	Emilien	15/01/23	15H00	Chénérailles / Mainsat-Sannat	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	Evaux-Budelière / Auzances	D1	Central
PEDARD	Laurent	15/01/23	13H15	Evaux-Budelière / Gouzon Avenir	C. Latéras	Central
PICAUD	Lucie	14/01/23	15H00	ES Guérétoise / Nonards-Altillac	U18 R2	Central
POTIER	Mehdi	22/01/23	15H00	Bussière-Dunoise / ESM La Souterraine	D2	Central
RENAUD	Aurélien	22/01/23	15H00	St Sulpice le Guérétois / Isle	R3	AA 1
ROUSSILLAT	Franck	14/01/23	19H00	Boussac / Limoges Lafarge	R2	AA 1
SIKA	Saindou	22/01/23	15H00	Bénévent-Marsac / St Fiel	D2	Central
SOULAIMANA	Fayhane	15/01/23	15H00	St Agnant de Versillat / Ste Feyre	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	St Vaury / Bourganeuf	D1	Central
VILLATTE	Jean Claude	14/01/23	15H00	ES Guérétoise / Nonards-Altillac	U18 R2	Observateur
		15/01/23	15H00	Creuse Avenir 2005 / Vallière	C. Creuse	Central
		22/01/23	15H00	Aubusson EF / La Courtine-Crocq-La Villeneuve	D2	Central



FORMATIONS PREMIERS SECOURS CIVIQUES (PSC 1)

Suite au succès des années précédentes, le **Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse**, en partenariat avec la **Protection Civile de la Creuse**, met en place **des formations de premiers secours civiques (PSC 1)**.

Le PSC 1 est la formation de base aux premiers secours en France avec l'apprentissage de :

- la gestion des malaises, alertes, plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, pertes de connaissance, ...
- la réanimation cardio-pulmonaire avec la pose et l'utilisation du défibrillateurs.

Les formations au PSC 1 auront lieu suivant le calendrier suivant :

- samedi 28 janvier 2023 à Guéret
- samedi 18 février 2023 à La Souterraine
- samedi 25 mars 2023 à Guéret
- samedi 22 avril 2023 à Aubusson
- samedi 17 juin 2023 à Guéret

Les formations se déroulent de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.

L'entrée en formation peut se faire **à partir de 14 ans**.

Les formations se déroulent avec un **maximum de 12 candidats** par session (les 12 premiers inscrits) et **6 candidats au minimum**, si ce nombre n'est pas atteint au lundi précédent la formation, elle est reportée.

Le CDOS prend en charge une grande partie des frais pédagogiques puisque, pour les **Bénévoles dans une association affiliée au CDOS**, la formation complète d'une journée ne coûte que **25 euros** sinon la formation est facturée 60 euros.

Modalités pour s'inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdU9aSdc2U1008sY_aogzW4DRGf1W05zNegOPrcthWILY4b4A/viewform?usp=pp_url&entry.1884265043=le+5/03+%C3%A0+Gu%C3%A9ret&entry.1212348438=sqcs&entry.76909963=dscsd&entry.513669972=sdcsd



SAMEDI 21 JANVIER

SALLE POLYVALENTE

LUSSAT



Entrée 19h
Début des jeux
20h

Organisé par **L'A.S. LUSSAT**

NOMBREUX LOTS

Nombreux Bons d'achat de valeur

Caddy garni (valeur 150 €)

Bons carburant - Machine à bière - Tassimo -

Tour de son - Stère de bois - Repas restaurant...

Partie enfants - Partie BINGO

Réservation possible

06.17.12.44.60 ou 07.77.05.15.11

BUFFET - BUVETTE
Hamburgers/Frites
Crêpes



I.P.N.S



TOURNOI FUTSAL 2023

Mesdames, Messieurs,

Cette année le tournoi de l'Entente du Football Aubussonnais est de retour, pour les catégories U11 et U13.

Il aura lieu pendant les vacances d'hiver, à partir de 9 H 00, au Hall Polyvalent avenue d'Auvergne 23200 AUBUSSON, le:

Samedi 11 février pour les U13 (2010-2011)

Dimanche 12 février pour les U11 (2012-2013)

Les équipes seront composées de 5 joueurs + 2 remplaçants.

Nous serions ravis que vos équipes y participent avec la possibilité de repas chauds sur place au **prix de 8€**.

Un chèque de caution de 50 € par équipe engagée vous sera demandé et sera à joindre avec le coupon réponse. Le montant pourra être déduit du prix des repas. La vente de tickets repas sera également possible le jour du tournoi.

Cependant, toute équipe qui se désistara après le lundi 6 février, ne sera pas remboursée de sa caution d'engagement.

Pour la bonne organisation de ce tournoi, nous vous invitons à retourner le coupon-réponse ci-dessous avant le **15 janvier 2023** délai de rigueur (inscriptions limitées).

Après réception, nous vous ferons parvenir par-mail le règlement du tournoi, ainsi que le programme de la journée (horaires, poules...)

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération sportive.

Malterre Romain : 06-77-34-02-62 Mail : romain.malterre@icloud.com

Michel LEGENDARME : 05-55-66-18-85 ou 06-88-97-71-08

Mail : michel.legendarme@orange.fr

CHAUSSURES DE SALLE OBLIGATOIRES

COUPON-REPONSE à retourner à : Michel LEGENDARME La Cube 23200 AUBUSSON

Nom du Club : Correspondant :

Adresse :

Téléphone : e-mail :

PARTICIPATION (1)	Nombres d'équipes	Nombres de repas
U13 OUI NON
U11 OUI NON

Rayer la mention inutile (1)